

*Dame*, il tomba quelques plâtres de la voute que l'on répare, avec une échelle, sur l'échafaut qui a été construit pour placer les Ouvriers, ce qui fit croire que tout l'Edifice alloit crouler. Le Service en fut interrompu, & chacun prit la fuite. Plusieurs personnes furent blessées dans la foule; il y eut quantité de chapeaux & de coëffures perdus, sans compter ce que les filoux s'approprièrent, qui ne firent, dit-on, pas mal leurs affaires dans cette confusion. Heureusement on en a été quitte pour l'alarme & pour la peur. Le Cardinal de Bissy est retourné dans son Diocèse de *Meaux*; & il est arrivé ici une Députation de *Geneve*, pour demander au Roi la confirmation des Privileges accordez à cette Republique par les Rois ses Prédecesseurs.

VIII. On a envoyé des ordres pour réparer les Dignes de l'Isle de *Rhé*, qui ont été fort endommagées du côté d'*Oleron* par les dernières inondations. La Cour a aussi fait sçavoir à l'Intendant de la *Rochelle*, qu'il pouvoit assigner un endroit convenable aux Protestans étrangers qui font leur résidence en cette Ville, pour y enterrer leurs morts à l'avenir. La Cour a refusé au Duc de Vendôme des Lettres de surseance du paiement de ses créanciers; & la Comtesse de Conserans a obtenu un Arrêt du Conseil, qui lui accorde un délai d'un an pour l'acquittement de ses dettes. On a arrêté en cette Ville près de 1500. jeunes hommes qui s'étoient sauvés de leurs Villages, pour ne pas servir dans la Milice, & qui mardoient ici, & il leur a été enjoint sous de rigoureuses peines de retourner chez eux. On a résolu dans le Conseil d'établir des Greniers en cette Ville, pour y faire des provisions de bled au moins pour un an, & en attendant on en transporte dans

les